



## AVIS DE COURSE

CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS GLISSE

Du 04 au 10 JUILLET 2009

Lieu : La Rochelle

Autorité Organisatrice : L'Association France Glisse et La Ligue Poitou Charentes

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B
- 1.2. les règlements fédéraux

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, chaque bateau devra porter à l'extérieur de ses coques les autocollants fournis par l'organisateur lors de l'inscription.

La pose ainsi que l'entretien de ces marques sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire les remplacer.

### 3. SELECTION et ADMISSIBILITE

La régata est ouverte aux bateaux des classes ou séries Open 5.70 et 29<sup>er</sup>, HC 16, SL 16 et 15.5, Formula Windsurfing, Bic 293 OD, Race Board Hybride,

#### 3.1. Sélection :

<http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/championnats/reglements.asp>

##### **Voile Légère :**

Les coureurs qualifiés par quota de ligue seront avisés par leur ligue respective, la liste de ces coureurs sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 5 juin 2009.

La liste des coureurs invités par la FFVoile sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 19 juin 2009.

##### **Habitables :**

Les équipages des Open 5.70 devront faire valider leur bulletin d'inscription par leur ligue d'origine.

#### 3.2. Admissibilité :

- (i) Tout coureur mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité pendant toute la durée du CFE Glisse 2009.
- (ii) Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze coureurs mineurs.

- (iii) Pour les Open 5.70, un membre majeur d'un équipage pourra satisfaire au § 3.3 (i) ci-dessus pendant toute la durée du Championnat de France Espoirs Glisse pour un et un seul équipier mineur appartenant à son équipage uniquement.

### 3.3. Catégories d'âges :

Se reporter au document « Tranches d'âge pour les Championnats de France Minimes et Espoirs de 2009 à 2012 » visible sur le site de la FFVoile :

[http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/championnats/documents/TranchesAge\\_Minimes\\_Espoirs\\_09.pdf](http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/championnats/documents/TranchesAge_Minimes_Espoirs_09.pdf)

Tous renseignements relatifs aux sur classements sont visibles sur le site de la FFVoile – Commission Médicale :

<http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/medical/surclassement.asp>

## 4. PRE INSCRIPTION

### 4.1 Pré Inscription en ligne :

- (i) Conformément à la décision du Bureau Exécutif de la FFVoile des 11 et 12 janvier 2007, la pré inscription et le paiement des frais de constitution du dossier au Championnat de France seront effectués en ligne.
- (ii) Le dispositif de pré inscription en ligne sera disponible sur le site de la FFVoile le 8 juin au matin.
- (iii) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'Autorité Organisatrice de justificatif de pré inscription.
- (iv) **Attention pour valider votre inscription, vous devrez lors de la confirmation des inscriptions sur place présenter les documents suivants :**

§ La fiche de confirmation d'inscription dûment complétée et signée, incluant notamment :

- L'autorisation parentale signée,
- L'identité et l'engagement de la personne responsable durant le Championnat,
- L'autorisation de l'utilisation des images faites durant le Championnat de France,
- Votre licence FFVoile valide visée par un médecin ou un certificat médical
- La Fiche de sur classement si nécessaire,

§ L'autorisation de port de publicité si nécessaire.

§ Le certificat de jauge valide de votre bateau selon la classe.

### 4.2 Pré inscription par courrier :

Les concurrents ne pouvant pas utiliser le service décrit ci-dessus au § 4.1, devront à partir du 8 juin au matin télécharger sur le site de la FFVoile le bulletin de pré inscription et l'adresser par courrier à :

**ASSOCIATION FRANCE GLISSE 2009**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS GLISSE 2009**

**Pôle France Voile - Avenue de la Capitainerie – 17000 LA ROCHELLE**

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des frais de constitution de dossier, établi à l'ordre de l'Association France GLISSE 2009

## 5. DROITS A PAYER

5.1 Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant jusqu'au 25 / 06 minuit	Montant à partir du 26/ 06
BIC 293OD, F W, RCB Hybride	48 €	72 €
29er, HC 16, SL16, 15.5	96 €	144 €
Open 5.70	200 €	280 €

## 5.2 Remboursement :

En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice, moins les frais de gestion de dossier : solitaires 5€, doubles 10€ et habitables 20 €.

## 6. PROGRAMME

### 6.1. Confirmation d'inscription :

La confirmation des inscriptions sera enregistrée sur place en présence pour les concurrents mineurs de l'adulte responsable,

Le samedi 04 juillet de 14h00 à 19h00,

Le dimanche 05 juillet de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,

Pendant la confirmation des inscriptions, les entraîneurs et accompagnateurs présents pendant l'épreuve devront s'inscrire au bureau des accréditations.

### 6.2. Jours de course :

Date	Horaires	Classe(s)
05/07	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement Course Entraînement 14h	BIC 293OD, F W, RCB Hybride, 29er, HC 16, SL16, 15.5, Open 5.70
06/07	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement 11h	BIC 293OD, F W, RCB Hybride, 29er, HC 16, SL16, 15.5, Open 5.70
07/07	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement 11h	BIC 293OD, F W, RCB Hybride, 29er, HC 16, SL16, 15.5, Open 5.70
08/07	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement 11h	BIC 293OD, F W, RCB Hybride, 29er, HC 16, SL16, 15.5, Open 5.70
09/07	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement 11h	BIC 293OD, F W, RCB Hybride, 29er, HC 16, SL16, 15.5, Open 5.70
10/07	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement 11h Palmarès vers 17h	BIC 293OD, F W, RCB Hybride, 29er, HC 16, SL16, 15.5, Open 5.70

## 7. JAUGE

Les opérations préalables de jauge se dérouleront le samedi 04 juillet de 14h00 à 19h00, et le dimanche 05 juillet de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, sous la tente jauge dans le village du championnat,

7.1 Pour les Open 5.70, l'armement de sécurité exigé par les règles de classe [www.open570.org](http://www.open570.org) est **obligatoire**. Cet armement de sécurité devra être en conformité avec les obligations imposées par la réglementation en vigueur (Division 240, navigation côtière de 2 à 6 milles d'un abri). Voir la liste des équipements obligatoires en annexe, ce matériel devra être en parfait état de fonctionnement au moment du contrôle et durant le championnat.

- 7.2 Pour les Open 5.70, l'équipage pourra être constitué a **minima de 3 équipiers** ou a **maxima de 4 équipiers**. Le nombre d'équipiers tels que précisé lors de la confirmation de l'inscription ne pourra plus être modifié pour toute la durée du championnat. La règle de masse définie dans les règles de la classe article B3.1 s'applique: **la masse de l'équipage en tenue de bain ne sera pas inférieure à 200kg. Une correction de 20kg maximum devra être constituée pour atteindre le minimum par une masse homogène.**

## 8. EQUIPEMENT FOURNI PAR L'AUTORITE ORGANISATRICE

### 8.1. VOILES

8.1.1 L'Autorité Organisatrice fournira :

Pour la classe 15.5, 29er et Open 5.70 un spinnaker à chaque bateau inscrit.

Pour les BIC 293 OD, une Grand Voile de surface de 7,8 m<sup>2</sup> à chaque concurrent inscrit.

8.1.2 Les concurrents ont l'obligation d'utiliser ces voiles et seulement celles-ci durant tout le Championnat de France Espoirs Glisse.

8.1.3 Les voiles seront remises aux concurrents au moment de la confirmation des inscriptions.

8.1.4 En cas de dommage, les coureurs devront, après avis du jugeur, faire réparer leur voile.

Aucun remplacement de matériel par un matériel personnel ne sera autorisé.

8.1.5 En cas de dommage important qui exigerait le remplacement d'une voile, après avis du jugeur, seul le remplacement par une voile fournie par l'Autorité Organisatrice sera autorisé en contre partie d'un chèque de caution de 300 € pour une voile de BIC 293 OD et un chèque de caution de 500 € pour un spinnaker.

8.1.6 A la fin du Championnat, les voiles seront laissées aux ligues mais elles resteront propriété de la FFVoile.

### 8.2 LYCRAS

Lors de la confirmation des inscriptions un lycra sera remis à chacun des coureurs.

8.2.1 Les coureurs ont l'obligation de porter ce lycra pendant la durée de toutes les courses de leur départ sur l'eau à leur retour à terre.

8.2.2 Le lycra sera porté au dessus de l'intégralité de toutes les pièces de l'équipement y compris de la brassière de sécurité.

## 9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 04 juillet de 14h00 à 19h00, et le dimanche 05 juillet de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,

## 10. SYSTEME DE PENALITE

Pour les catamarans, les windsurfs et les 29er, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 11. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les Instructions de Course.

## 12. CLASSEMENT

12.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 3  
Pour toutes les classes, 12 courses sont programmées.

Pour les Open 5.70, 29<sup>er</sup>, HC 16, SL16 et 15.5, 3 courses au maximum pourront être courues chaque jour.

Pour les Formula Windsurfing, Bic 293 OD et Raceboard Hybride, 4 courses au maximum pourront être courues chaque jour.

**12.2.** Le classement de la catégorie féminine des 15.5 sera établi par extraction du classement général de la série sans recalcul des points.

**12.3.** Pour les Windsurfs, le système décrit par B.8.2. et B.8.3 s'appliquera.

### **13. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

### **14. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit :

Champion de France de Voile Espoirs Windsurf Bic 293 OD Garçon.

Championne de France de Voile Espoirs Windsurf Bic 293 OD Fille.

Champion de France de Voile Espoirs Windsurf RB Hybride Garçon.

Championne de France de Voile Espoirs Windsurf RB Hybride Fille.

Champion de France de Voile Espoirs Formula Windsurfing Open\*\*\*

Champion de France de Voile Espoirs Catamaran 15.5 Masc/Mixte

Championne de France de Voile Espoirs Catamaran 15.5 Fille.

Champion de France de Voile Espoirs Catamaran HC 16 Open\*\*

Champion de France de Voile Espoirs Catamaran SL 16 Open\*\*

Champion de France de Voile Espoirs 29er Open\*\*

Champion de France de Voile Espoirs Habitable Open 5.70 Open\*\*

\*\* Masculin, Mixte et Féminin,

\*\*\* Masculin et Féminin,

Ces différents titres seront décernés sous réserve d'un minimum de 15 équipages inscrits définitivement dans chaque catégorie, pour les catégories féminines ce nombre est ramené à 10.

Les trois premiers équipages de chacune des catégories validées recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

### **15. RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 16. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

En participant à ce championnat, le concurrent autorise l'Autorité Organisatrice et les sponsors de celui-ci à utiliser et montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors du championnat et à utiliser gracieusement son image et son nom sur tous matériaux liés au dit championnat.

## 17. ACCES AU SITE

**17.1** Le site du Championnat de France Espoirs Glisse ne sera accessible aux coureurs, aux entraîneurs et aux accompagnateurs qu'à partir du 04 juillet 2009 à 08H30.

Pour la mise à l'eau des Open 5.70, il n'y aura pas de grutage mais les cales de mise à l'eau seront libres.

**17.2** Le samedi 11 juillet 2009 à 12H00, l'ensemble des concurrents devra avoir quitté le site.

## 18. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sélections et Organisation FFVoile :

**FEDERATION FRANCAISE DE VOILE**

17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS

Tél. : 01 40 60 37 01

E-mail : [cecile.hovsepian@ffv.fr](mailto:cecile.hovsepian@ffv.fr)

Organisation : [didier.flamme@ffv.fr](mailto:didier.flamme@ffv.fr)

Internet : [www.ffvoile.org](http://www.ffvoile.org)

Organisation Technique :

**Association France GLISSE 2007 - 2009**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS GLISSE 2009**

**Pôle France Voile - Avenue de la Capitainerie - 17000 LA ROCHELLE**

Site web : [www.ligue-voile-poitou-charentes@wanadoo.fr](http://www.ligue-voile-poitou-charentes@wanadoo.fr)

Email : [france.glisse@orange.fr](mailto:france.glisse@orange.fr)

Hébergement et camping-car :

**Office du Tourisme de La Rochelle**

**Centrale de Réservation : 05 46 50 50 31**

**Le Gabut – 17025 La Rochelle Cedex 1.**

Email : [resa@larochelle-tourisme.com](mailto:resa@larochelle-tourisme.com).

**Accueil 7/7 jours : 05 46 41 1468**

Email : [accueil@larochelle-tourisme.com](mailto:accueil@larochelle-tourisme.com).